

Toute de bleu vêtue

Tout le monde en est convaincu. L'actuel plan de développement a fait son temps comme l'ont fait avant lui les plans triennaux ou quinquennaux de développement, ainsi que les stratégies, visions et autres codes. Le temps est donc à la réflexion pour la mise en place d'un nouveau plan de développement à même de permettre au Maroc de mieux affronter les défis de cette aube du XXI^{ème} siècle.

Depuis que S.M le Roi a déclaré officiellement qu'il fallait se mettre collectivement à la tâche pour en tracer les contours, chacun s'y est attelé avec sérieux et responsabilité avant de proposer sa vision des choses.

C'est dans ce cadre qu'il faut donc placer l'appel du Conseil économique, social et environnemental (CESE) à l'adoption d'une stratégie nationale de l'économie bleue durable et inclusive, adaptée aux vocations régionales et déployée autour des secteurs économiques traditionnels, tels que la pêche, le tourisme et les activités portuaires. L'agence MAP qui a relayé cette information ne s'y est pas trompée en titrant celle-ci : « Nouveau modèle de développement : le CESE prône l'adoption d'une stratégie nationale de l'économie bleue durable et inclusive ». Ce n'est après tout qu'une partie d'un tout. Petite ou grande, peu importe. Importante, assurément.

En effet, dans son projet de rapport de l'auto-saisine sur « L'économie bleue : pilier d'un nouveau modèle de développement du Maroc », adopté à l'unanimité vendredi lors de la 93^{ème} session ordinaire, le CESE souligne que les projets relatifs à la mise en œuvre de cette stratégie devraient être à la fois élaborés en concertation avec les citoyens et les acteurs concernés, tout en ayant pour premier objectif de favoriser l'accès aux services et aux ressources maritimes à toutes les catégories sociales.



La stratégie prônée par le CESE vise à favoriser l'accès aux services et aux ressources maritimes pour toutes les catégories sociales



La gouvernance de ladite stratégie serait confiée à une commission interministérielle dédiée, auprès du chef du gouvernement, qui optimiserait la coordination entre les politiques sectorielles, souligne le Conseil dans son communiqué relayé par ladite agence.

Lequel recommande d'assurer une meilleure valorisation des produits de la mer, par le développement d'une aquaculture éco-responsable, d'une offre de services portuaires en soutenant le développement du pavillon marocain et en encourageant le déploiement d'écosystèmes intégrés pour la construction et la réparation navale

Il suggère également de réorienter progressivement le développement de l'offre touristique balnéaire, d'en réduire l'impact sur les écosystèmes environnementaux et de développer de manière forte l'écotourisme à travers les activités sportives, balnéaires, de découverte, tout en impliquant la communauté locale en amont.

En outre, le Conseil appelle à investir dans la recherche et l'innovation autour des nouvelles filières liées à la valorisation des services de la mer, notamment en ce qui concerne le développement des biotechnologies marines et des énergies renouvelables, ainsi que les activités de dessalement écologiquement responsable et l'exploration et l'exploitation minières et fossiles, domaines qui présentent des synergies à fort potentiel

Le document préconise aussi de développer l'offre de croisière, de plaisance et des sports nautiques. Il recommande de lancer des initiatives culturelles autour de la mer et de ses activités en mettant en valeur les traditions culturelles des populations du littoral (événements maritimes, concours et compétitions, etc.).

Il met, par ailleurs, l'accent sur la nécessité d'assurer une planification spatiale maritime au niveau territorial

pour une économie globale et intégrée et de renforcer le rôle central des territoires dans le développement des secteurs de l'économie bleue dans le cadre de la régionalisation avancée et met le doigt sur l'importance d'introduire les métiers de l'économie bleue dans l'éducation et la formation professionnelle, en créant davantage de cursus universitaires spécialisés dans les domaines maritimes, pour une main-d'œuvre bleue qualifiée et compétente.

En attendant, force est de constater que le temps politique marocain est tel qu'il donne l'impression que les rapports quelles qu'en soient l'importance et la pertinence ne sont jamais suivis de mesures suffisamment diligentes pour leur permettre de déboucher sur l'effet escompté. Il n'en est peut-être rien, mais il n'en demeure pas moins que la variable temps joue, de nos jours, un rôle éminemment stratégique dans tout processus de production d'idées et de valeurs quel qu'il soit et quelle qu'en soit la nature. Particulièrement en ces temps où le temps a accéléré sa cadence et que tout bouge à une vitesse telle que ce qui paraît bon aujourd'hui ne le sera pas forcément demain et que les savoirs et savoir-faire d'aujourd'hui risquent de tomber en désuétude demain.

A preuve, le rapport du cinquantenaire publié en 2006 sous le titre « 50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025 » avait disséqué la situation sur un demi-siècle avant d'émettre quelques hypothèses sur son évolution sur les vingt années à venir sans que personne ne daigne prendre le temps de leur donner un contenu concret.

A titre de rappel de ses recommandations figure, entre autres, la « faible performance » de l'économie nationale qu'il a estimée « loin d'avoir réalisé pleinement son potentiel » et dont « la croissance a été

globalement atone ».

Il avait également mis en relief sa « grande vulnérabilité », sa « compétitivité qui est restée en deçà des espérances, du fait notamment de la faiblesse de la productivité et de la part réduite de la main-d'œuvre qualifiée dans la main-d'œuvre globale », etc.

Ce qui devait induire le lancement d'une réflexion à même de permettre la mise sur pied de nouvelles stratégies et plans de développement plus performants, plus inclusifs et mieux articulés autour de cette finalité incontournable de tout processus économique qui se respecte, à savoir le développement humain.

Or, en la matière, « de Maroc des possibles » que le rapport du millénaire avait appelé de tous ses vœux induisait, entre autres, d'apporter des solutions urgentes aux « problèmes de malversation, de détournement de fonds, de corruption et de népotisme », d'intégrer la jeunesse dans l'équation globale du développement » et, surtout de « recentrer l'école sur les savoirs fondamentaux », « de donner corps au principe de l'université ouverte, qui permet, à tout moment une carrière et à tout un chacun, d'accéder à des formations qualifiantes et flexibles afin de faciliter la mobilité professionnelle et sociale », de « donner une place prééminente à la culture dans l'éducation et dans les médias, en valorisant le patrimoine et la production culturelle marocaine sous toutes ses formes, et en s'ouvrant sur les cultures du monde » et de « sécuriser le financement public de la culture à travers un budget significatif correspondant à un pourcentage fixe du PIB ». Bref, il fallait cibler l'essentiel : sans de bonnes ressources humaines, nul développement économique pérenne n'est possible.

En effet, les paris du futur sont foncièrement ceux de la jeunesse marocaine car c'est sur elle que reposera

le renouveau du pays et son développement et c'est à elle qu'il revient de rêver le Maroc de demain et de le construire.

Dans ce cadre, ledit rapport a proposé de faciliter l'insertion socioéconomique des citoyens et de répondre à leurs besoins avec autant plus d'allant que le Maroc n'a d'autre choix que de relever le défi de la fenêtre d'opportunité démographique, qui se profile pour les années à venir.

Le défi est certes de taille. La variable démographique, et l'enjeu qu'elle recèle en termes d'emploi, est en passe de conditionner totalement le développement humain futur du pays : c'est, en effet, à un rythme de 400.000 créations d'emplois par an que le Maroc devra passer pour garder la tête hors de l'eau.

Pour ce faire, il se doit impérativement de créer un cadre spécifique aux entreprises dont l'activité repose sur la Recherche & Développement, de se positionner sur les nouveaux axes de recherche porteurs et de développer les métiers afférents, notamment dans les technologies de l'information, les nanotechnologies, les biotechnologies, l'économie verte, etc.

Il se doit aussi d'améliorer sa compétitivité pour gagner de nouvelles parts sur les marchés régionaux et internationaux en mettant sur pied une stratégie plus agressive d'exportation couplée à une politique d'attractivité des capitaux et des investissements étrangers et à une vision compétitive de nos territoires à travers l'incitation à l'émergence de « pôles régionaux de compétitivité » et à une réforme fiscale plus équitable.

De fait, il faut donc tout commencer par le commencement, à savoir l'homme, et par la mise en musique de cette économie du savoir qui fait déjà les choux gras des pays développés.